

## AVENIR DU PROJET /P.2

UNE CENTRALE «NÉCESSAIRE», SELON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EOS HOLDING, ALEXIS FRIES



## POLITIQUE CLIMATIQUE /P.3

L'AVIS DE RENÉ IMBERDORF, CONSEILLER AUX ÉTATS VALAISAN



## L'ÉLECTRICITÉ EN VALAIS /P.4

INTERVIEW DE PAUL MICHELLOD, DIRECTEUR DE FMV SA

## ENQUÊTE /P.5

LES SUISSES PLÉBISCITENT L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

## ÉCHOS DES COMMUNES /P.6

DES COMMERÇANTS DE VOUVRY S'EXPRIMENT



N°8/DÉCEMBRE 2009

# CHAVALON

MAGAZINE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE NOUVELLE CENTRALE À CYCLE COMBINÉ AU GAZ NATUREL



## ÉDITORIAL

### BONNE NOUVELLE

Une étape très importante vient d'être franchie. En septembre dernier, la commune de Vouvry a octroyé le permis de construire pour la centrale de Chavalon, marquant ainsi sa pleine confiance et son soutien au projet. Cette décision met un terme à une procédure qui a duré près de trois ans et au cours de laquelle le dossier a été examiné par l'Administration cantonale valaisanne et les Offices fédéraux de l'environnement et de l'énergie à Berne. On ne peut donc que se réjouir de cette excellente nouvelle. Plusieurs questions devront encore être réglées avant que la décision de construire la centrale puisse être prise et les travaux engagés. CTV (Centrale Thermique de Vouvry) doit faire face au recours déposé par les opposants au projet. Elle attend par ailleurs toujours, de la part de l'Office fédéral de l'énergie, des autorisations indispensables au fonctionnement de la centrale puisqu'elles concernent le gazoduc et la ligne à haute tension.

Il reste aussi à préciser les modalités selon lesquelles CTV pourra compenser les émissions de CO<sub>2</sub> de sa future installation. Dans ce domaine, la législation suisse telle qu'elle se présente aujourd'hui est très contraignante. Elle engendre des surcoûts qui défavoriseront les promoteurs de la centrale de Chavalon par rapport à leurs concurrents européens. Toutefois, CTV et son principal actionnaire EOS Holding, sont déterminés à aller de l'avant. Ils feront tout ce qui est nécessaire pour qu'une nouvelle centrale électrique au gaz naturel soit érigée sur les hauts de Vouvry.

En cette veille de fêtes, la rédaction présente aux Chablaisiennes et aux Chablaisiens ses meilleurs vœux. /

LA RÉDACTION



La construction de la future centrale de Chavalon pourrait commencer en 2011.

Photo Perraudin

## PERMIS DE CONSTRUIRE LA COMMUNE DE VOUVRY A DONNÉ SON ACCORD

La commune de Vouvry a octroyé le permis de construire la future centrale de Chavalon. C'est une étape cruciale dans l'avancement du projet, mais des obstacles restent à franchir avant que la construction puisse démarrer.

«C'est très positif!» C'est en ces termes qu'Andrew Neville, le directeur du projet, salue la décision de la commune de Vouvry qui a octroyé, le 14 septembre dernier, le permis de construire la nouvelle centrale de Chavalon. Ce feu vert, qui fait suite au préavis favorable définitif donné par l'Administration cantonale valaisanne, «confirme que le projet est en accord avec la législation suisse en matière d'environnement notamment», souligne Andrew Neville. Il atteste aussi, «que nous avons le soutien de la commune et de ses habitants».

Les autorités vouvryennes n'ont pas pour autant donné carte blanche aux promoteurs de la centrale. Une fois l'installation construite, elles auront le loisir de contrôler que les engagements pris, notamment en matière de respect de l'environnement, seront bien respectés.

«CE PERMIS CONFIRME QUE NOUS AVONS LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE VOUVRY ET DE SES HABITANTS.»

ANDREW NEVILLE, DIRECTEUR DU PROJET



Photo Hofer

### DOSSIERS EN SUSPENS

Deux autres autorisations sont toujours, à l'heure où ce magazine sort, entre les mains de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) à Berne (lire encadré ci-contre).

CTV doit aussi faire face aux opposants. Pro Natura, Greenpeace et le WWF ont fait recours contre l'autorisation de construire la centrale, devant le Conseil d'Etat valaisan qui pourrait accorder un effet suspensif. «Dans la pratique, cela ne changera rien, puisque

nous n'avons pas commencé à construire la centrale», commente Andrew Neville. Quand ces travaux pourront-ils démarrer? «Dans une année, dans le meilleur des cas, répond le responsable du projet. La centrale de Chavalon pourrait ainsi produire ses premiers kilowattheures en 2013».

## DEUX AUTORISATIONS TRÈS ATTENDUES

La décision favorable de la commune de Vouvry constitue une étape importante et clôt une longue procédure. Toutefois deux autres permis, qui sont du ressort de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), sont encore nécessaires pour que le projet de Chavalon puisse avancer. Il s'agit des autorisations de remplacer et de renforcer la ligne à très haute tension existante, et de prolonger le gazoduc de Chessel à Chavalon.

Bien que CTV ait répondu à toutes les questions de l'Administration fédérale, celle-ci n'a toujours pas fait part de sa position. «Nous allons être obligés de lui demander pourquoi elle ne nous a toujours pas donné ces permis et nous exigerons des réponses concrètes de sa part», précise Alexis Fries, directeur général d'EOS Holding, l'actionnaire majoritaire de CTV. Pour l'heure, la balle est dans le camp de Berne.

ALEXIS FRIES, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EOS HOLDING

## « NOUS AVONS BESOIN DE CHAVALON POUR ASSURER LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ DE LA SUISSE. »

L'octroi du permis de construire par la commune de Vouvry est une «excellente nouvelle», estime Alexis Fries, le directeur général d'EOS Holding. Mais la décision de construire la centrale dépend également d'autres éléments, notamment des mesures de compensation des émissions de CO<sub>2</sub>.

**LA RÉDACTION:** Chavalon vient de recevoir le permis de construire. Toutefois Pro Natura, Greenpeace et le WWF ont déjà déposé un recours devant le Conseil d'Etat valaisan, jugeant «illégal» la décision de la commune de Vouvry. Qu'en pensez-vous?

**A. FRIES:** Tout le monde a le droit d'avoir ses opinions. Ce recours est actuellement entre les mains de l'Administration cantonale et nous y répondrons lorsqu'il nous sera soumis. Cela dit, de notre point de vue, ce permis n'est absolument pas illégal, opinion que partage la commune de Vouvry qui nous l'a octroyé. Nous avons également demandé un avis juridique qui a confirmé que la procédure avait été respectée.

**Il y a aussi la question de la compensation des émissions de CO<sub>2</sub>. Où en est-on?**

La législation suisse nous oblige actuellement à compenser 100% du CO<sub>2</sub> qui sera émis par Chavalon, ce que nous nous engageons à faire. Mais en plus de cela, elle exige que 70% de ces émissions soient compensées en Suisse. C'est une contrainte supplémentaire car actuellement, les systèmes de compensation dans notre pays ne sont pas définis. C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative d'étudier concrètement ce qui est faisable en la matière en Suisse et ce qui ne l'est pas. Nous devons alors analyser les conséquences que ces compensations pourraient avoir sur notre projet.

**La législation suisse ne porte-t-elle pas préjudice aux centrales helvétiques par rapport à leurs concurrentes européennes?**

Sans aucun doute. D'autant que d'autres entreprises électriques, suisses ou étrangères, construisent des centrales du même type que celle de Chavalon dans les pays limitrophes où elles compensent leurs émissions selon les règles en

vigueur en Europe. Elles peuvent ensuite importer en Suisse l'électricité qu'elles produisent à des coûts inférieurs. Il y a là un problème potentiel d'inégalité de traitement auquel nous réfléchissons.

En outre, dans les pays européens, l'exploitation d'une centrale à cycle combiné au gaz naturel permet de recevoir un crédit de CO<sub>2</sub>. En Suisse, nous n'avons pas cet avantage et l'on nous rend la tâche encore plus difficile, ce qui aura un coût. Nous allons donc étudier la faisabilité technique des compensations requises en Suisse et leurs conséquences financières. En cas de faisabilité, ce qui n'est pas démontré, il restera ensuite à déterminer qui prendra en charge les surcoûts engendrés. C'est une question importante qu'il faut maintenant clarifier.

**Avec la crise économique, la consommation d'électricité a tendance à baisser. La Suisse a-t-elle toujours besoin de Chavalon?**

Personne ne peut prédire l'avenir. Certains scénarios estiment que la demande continuera à augmenter de 2% par an, d'autres qu'elle va rester constante et d'autres encore qu'elle va diminuer. Nous espérons que les besoins baisseront, mais

cela n'est pas certain et nous ne pourrions pas nous permettre de nous retrouver, dans cinq, dix ou vingt ans, dans une situation où nous n'aurions pas assez d'électricité. Il faut savoir qu'à chaque instant, nous devons être en mesure de fournir la quantité exacte d'électricité qui est requise par le réseau pour que celui-ci fonctionne. Or

les centrales existantes vieillissent. Quant aux installations hydroélectriques, elles livrent une énergie de pointe qui permet de répondre aux pics de consommation et de maintenir le réseau en fonction. Pour ces raisons, cette énergie doit être réservée à cet effet et possède une plus grande valeur que l'électricité en ruban consommée aux heures creuses. A cela s'ajoute le fait que les contrats d'approvisionnement

« NOUS SOMMES CONVAINCUS QU'IL EST NÉCESSAIRE DE CONSTRUIRE LA CENTRALE DE CHAVALON. »

ALEXIS FRIES, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EOS HOLDING



Alexis Fries, directeur général d'EOS Holding: «Nous ne pourrions pas nous permettre de nous retrouver, dans cinq, dix ou vingt ans, dans une situation où nous n'aurions pas assez d'électricité.»

signés avec la France arrivent à expiration. En tenant compte de tous ces éléments, nous estimons que l'on a besoin de Chavalon pour assurer la sécurité et l'indépendance d'approvisionnement en électricité de la Suisse, et tout particulièrement de la Suisse romande.

**EOS Holding soutient donc toujours le projet de Chavalon?**

Tout à fait, cela fait partie de notre stratégie. Notre conseil d'administration, dans lequel siègent les représentants des sociétés de distribution qui sont nos actionnaires, s'est penché sur la question. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de construire la centrale de Chavalon. /



Alexis Fries, Directeur général d'EOS Holding, près du siège de l'entreprise à Lausanne.

Photos Hofer

### LE POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux préparatoires en vue de la déconstruction de l'ancienne usine thermique de Chavalon ont commencé par le désamiantage. Il s'agissait d'enlever le reste des matériaux amiantés qui avaient été confinés dans les années 90. Cette opération, qui a démarré en mars dernier, a été achevée à la mi-octobre. «Les travaux se sont très bien passés, sans incident et dans les délais», précise Andrew Neville, le directeur du projet de Chavalon. Il reste encore à ôter l'eternit (matériau contenant de l'amiante aggloméré) qui se trouve dans les tours de refroidissement et dans les chemins de câbles électriques. Cette opération, plus simple à réaliser que la précédente, sera faite ultérieurement.

#### Pas de chantier en 2010

Les choses devraient en rester là pour le moment et il est fort probable qu'il n'y aura pas de nouveaux travaux sur le site en 2010. Les machines de chantier ne pourront reprendre le chemin de Chavalon que lorsque CTV aura pris la décision définitive de construire la centrale. Mais avant cela, il faut encore que les divers dossiers en suspens aient pu être réglés. Autant dire que le calendrier des travaux ne peut toujours pas être fixé. /

## RENÉ IMOBERDORF, CONSEILLER AUX ÉTATS VALAISAN

« LE CLIMAT N'A RIEN À FAIRE DE LA FRONTIÈRE SUISSE. »

Président de la commune de Viège, René Imoberdorf représente aussi le canton du Valais au Conseil des Etats où il siège notamment à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Il se trouve donc au cœur des débats politiques fédéraux concernant le projet de Chavalon.

L'avenir de Chavalon est suspendu aux débats en cours à Berne sur la politique énergétique de la Suisse. Le nœud de la discussion porte sur le pourcentage d'émissions de CO<sub>2</sub> que les centrales à gaz devront compenser en Suisse et à l'étranger. La règle générale – adoptée par les Chambres – voudrait qu'il soit de 70% en Suisse, 30% à l'étranger. Cette répartition est contestée par les électriciens et une partie de la classe politique, car elle empêche ces installations d'être rentables. Le Conseil fédéral a adopté un arrêté provisoire, valable jusqu'à fin 2010, prévoyant que les centrales à gaz compensent leurs émissions pour moitié en Suisse, moitié à l'étranger. Les Chambres doivent encore entériner ce compromis et l'inscrire dans la loi.

«Lors de sa session d'été, précise René Imoberdorf, le Conseil des Etats a renvoyé sa décision, souhaitant avant tout avoir un concept global en matière d'approvisionnement électrique pour la Suisse. Cela, afin d'inscrire ses décisions dans un cadre cohérent et coordonné. Notre commission est chargée de le rédiger pour le printemps 2010.»

Dans cette perspective, début octobre, les commissaires ont entendu des associations de milieux économiques et de défense de l'environnement. Ils ont aussi reçu les cantons qui sont actionnaires majoritaires dans les trois grandes sociétés d'électricité de Suisse, ainsi que les dirigeants de ces sociétés. «Il s'agit pour nous d'estimer au mieux les besoins futurs et d'adopter la meilleure stratégie, afin d'éviter une pénurie d'électricité. Une mission délicate dans la mesure où nous n'avons pas tous les éléments en main. Il nous manque notamment le contenu exact des accords passés avec la France et la date à laquelle ils seront caducs. Or, ce sont des données importantes», explique le conseiller aux Etats.

### INVESTIR EN SUISSE

Le politicien dit comprendre les réticences d'une partie de la population vis-à-vis des centrales à gaz, en raison du réchauffement climatique. Mais il «préfère que les centaines de millions de francs investis dans des centrales à gaz à l'étranger par les électriciens suisses restent dans le pays!»

Et René Imoberdorf de rappeler que «le climat n'a rien à faire de la frontière». Le politicien a toujours défendu l'importance d'une compensation globale des émissions de CO<sub>2</sub>. «Au départ, j'étais même favorable à une compensation de 30% en Suisse, 70% à l'étranger, puisque l'essentiel



René Imoberdorf, représentant du canton du Valais au Conseil des Etats: «Je préfère que les centaines de millions de francs investis dans des centrales à gaz à l'étranger par les électriciens suisses restent dans le pays!» Photo Dutoit

est d'améliorer la situation de la planète, y compris dans des pays où tout est encore à réaliser. Il faut savoir qu'avec la même somme, on finance beaucoup plus de projets à l'étranger qu'en Suisse. Puis je me suis rallié au compromis 50/50.»

### AVIS FAVORABLE

Le conseiller aux Etats est conscient d'être investi du rôle de représentant de son canton à Berne. «Les autorités communales et cantonales sont favorables au projet de Chavalon, la population chablaisienne aussi. Je relaie cette position, qui conforte la mienne. Depuis deux ans

que j'assiste à toutes ces discussions, aucun argument n'a encore pu me faire changer d'avis: nous devons certes développer les énergies renouvelables, mais elles couvriront au mieux 2% de la demande dans dix ans. Nous avons donc en tout cas besoin de deux grandes centrales à gaz, peut-être trois, et une nucléaire.

Le scénario présenté par l'Office fédéral de l'énergie, qui table sur une nouvelle centrale nucléaire opérationnelle en 2027, n'est pas réaliste. En revanche, les centrales à gaz peuvent être prêtes rapidement, surtout Chavalon: l'usine existe, le projet est prêt et le permis de construire délivré!» /

## DERRIÈRE LES FORMULES...

### «Effet de serre»

Il s'agit d'un processus naturel de réchauffement du climat dû aux gaz dits «à effet de serre», à savoir principalement la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et le méthane (CH<sub>4</sub>). Cet effet a été nommé ainsi par analogie avec le fonctionnement des serres utilisées dans le jardinage: celles-ci laissent passer la chaleur du soleil et la retiennent prisonnière à l'intérieur afin de permettre aux plantes de bénéficier d'un microclimat artificiel. Sans l'effet de serre, la température moyenne

sur terre avoisinerait les -18°C. Ce phénomène est donc bénéfique. Il n'en reste pas moins que les rejets massifs dus aux activités humaines l'accélèrent dangereusement et provoquent un réchauffement préjudiciable à l'équilibre climatique de la planète.

### «Emissions de CO<sub>2</sub> en Suisse»

Un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> de la Suisse provient des ménages, particulièrement du chauffage. Une proportion qui passe à

43% si l'on ajoute les bâtiments publics et industriels aux habitations individuelles. Un programme de promotion des pompes à chaleur permettrait de diminuer sensiblement ce chiffre.

### «Mesures de compensations en Suisse»

Le principe est simple: pour chaque tonne de CO<sub>2</sub> émise dans l'atmosphère, on doit économiser une tonne de CO<sub>2</sub> ailleurs. Afin de pouvoir tenir les objectifs du protocole de Kyoto dans les délais exigés, les Etats

signataires peuvent compenser leurs rejets de gaz à effet de serre sur leur propre sol, dans un autre pays industrialisé ou dans un pays en développement. En Suisse pour l'instant, les entreprises doivent compenser 70% sur le sol national et 30% à l'étranger, sauf exception décrétée par le Conseil fédéral, qui autoriserait des compensations pour moitié en Suisse et pour moitié à l'étranger en cas de pénurie. Rien n'est cependant définitivement établi, puisque les décisions politiques prises à Berne à cet égard sont provisoires. /



PAUL MICHELLOD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FMV SA

« AUCUNE SOURCE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ N'APPORTERA, À ELLE SEULE, LA SOLUTION. »

La consommation d'électricité augmente d'environ 2% par an en Suisse. Quelles sont les solutions à adopter pour répondre aux besoins du pays, et notamment du Valais? Les réponses de Paul Michellod, directeur général de FMV SA (Forces Motrices Valaisannes SA).

**LA RÉDACTION:** La société que vous dirigez, FMV SA, produit de l'électricité d'origine hydraulique. Pensez-vous que l'on puisse augmenter les capacités hydroélectriques en Suisse, et en particulier en Valais?

**P. MICHELLOD:** Grâce à sa nature indigène, propre et renouvelable, l'électricité hydraulique va très certainement prendre de la valeur. Mais aujourd'hui, la grande majorité du potentiel hydroélectrique du Valais est déjà exploitée,



Paul Michellod, le directeur général de FMV SA, pense que le recul des glaciers modifiera l'exploitation actuelle des barrages.  
Photo Dutoit

même si de nouveaux projets sont en cours (lire encadré ci-contre). En outre, un des grands enjeux pour l'avenir est la maîtrise des changements climatiques; nous devons être extrêmement vigilants et attentifs à ce qui se passe.

**Vous voulez dire que les glaciers se retirent et que les barrages pourraient manquer d'eau?**

Il suffit en effet de se promener dans nos magnifiques montagnes pour se rendre compte qu'il y a un recul glaciaire. Une étude nationale a démarré à ce sujet et le canton du Valais, en collaboration avec FMV SA, a demandé une analyse spécifique de l'incidence de la fonte glaciaire sur les aménagements hydroélectriques. Ceux-ci sont aujourd'hui très performants, mais s'il y a moins d'eau à l'avenir, quelles seront les conséquences sur l'exploitation, la sécurité et la pérennité des barrages comme celui de la Grande Dixence?

**Quelles solutions voyez-vous pour faire face à la consommation d'électricité?**

Même si notre société est actuellement un producteur d'électricité hydraulique, nous sommes convaincus que c'est le cumul des différentes mesures qui apportera les solutions recherchées et permettra de faire face à l'augmentation de la demande. Comme le précise la politique énergétique fédérale, il sera nécessaire de faire des économies d'énergie et d'augmenter l'efficacité énergétique. Il s'agira aussi de développer les nouvelles énergies renouvelables (la mini-hydraulique, l'éolien, la géothermie, la biomasse et le photovoltaïque). Compte tenu des prévisions de la demande en électricité et si l'on veut être réaliste, la construction d'une centrale nucléaire, à terme, semble aussi incontournable. Les réseaux européens étant interconnectés, il faudra enfin signer des contrats internationaux.

**Et les centrales au gaz naturel comme Chavalon?** Elles constituent évidemment un complément. Du point

### FMV SA: CARTE D'IDENTITÉ

Créée en 1957, FMV SA (Forces Motrices Valaisannes SA) a trois métiers. Elle transporte, vend et surtout produit de l'électricité, uniquement par le biais de la force hydraulique. Elle génère annuellement 1 milliard de kilowattheures - environ 10% de la production de courant du Valais.

FMV SA, qui a des participations dans une vingtaine d'entreprises du canton, poursuit actuellement quatre projets, qui ne sont pas tous au même degré d'avancement. Deux d'entre eux - Gletsch-Oberwald et Massongex-Bex - sont des installations au fil de l'eau qui pourraient chacune augmenter de 5% la production d'électricité de la société. Les deux autres - Riddes-Lac des Dix et Nant de Drance (la construction de ce dernier a d'ailleurs commencé) - visent à installer des stations de pompage turbinage.

de vue de la faisabilité technique et des délais de construction, une centrale comme Chavalon prend tout son sens. Il faut toutefois admettre que le gaz a actuellement mauvaise presse car son emploi entraîne des émissions de CO<sub>2</sub>.

« JE SUIS PERSONNELLEMENT CONVAINCU QU'UN PROJET TEL QUE CELUI DE CHAVALON EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE. »

PAUL MICHELLOD,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FMV SA

En outre, il y a une autre question: comment sécuriser, à long terme, l'approvisionnement en gaz naturel? C'est ce qui explique qu'il y ait des difficultés en termes de faisabilité politique, au sens noble du terme. Si les prévisions des électriciens concernant la consommation d'électricité

se révélaient exactes, je suis personnellement convaincu qu'un projet tel que celui de Chavalon est absolument nécessaire.

Aucune source de production d'électricité n'apportera, à elle seule, la solution; seul un portefeuille équilibré pourra le faire. /

## L'ÉLECTRICITÉ UNE ÉNERGIE D'AVENIR

Pour diminuer la consommation de pétrole et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, il sera nécessaire d'avoir de plus en plus recours à l'électricité. D'abord dans le chauffage, puis dans le domaine du transport.

Si la Suisse veut respecter ses engagements internationaux et diminuer ses émissions de CO<sub>2</sub>, elle devra réduire sa consommation de pétrole. Cela signifie qu'il faudra restreindre l'emploi du mazout et de l'essence. Le moyen le plus efficace d'y parvenir sans bouleverser entièrement nos modes de vie est d'agir dans les domaines du chauffage et du transport, qui sont à eux seuls responsables de 76% des émissions de gaz carbonique en Suisse. D'autant que, selon la Statistique suisse de l'énergie, notre pays est fortement dépendant de produits pétroliers qui représentent environ 60% de notre consommation globale d'énergie - alors que l'électricité ne compte que pour près d'un quart.

La solution? Elle passe par l'électricité. Un premier exemple en est fourni par les pompes à chaleur. Les trois quarts des nouvelles maisons individuelles sont équipées de ces dispositifs qui remplacent avantageusement les chauffages au mazout. Ils sont en effet non seulement écologiques, mais ils permettent aussi de réduire considérablement la consommation globale d'énergie. Reste que pour les faire fonctionner, il faut du courant électrique.

### TRAINS ET TRAMWAYS

Dans le domaine du transport, on se dirige vers l'usage massif des transports publics et l'on assiste à l'émergence des voitures électriques. Trains, tramways ou futurs véhicules individuels seront donc amenés à se développer et, avec eux, l'utilisation de l'électricité. Selon une étude publiée en août dernier par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, la consommation globale d'énergie devrait baisser dans notre pays, mais la part de l'électricité dans ce total pourrait doubler au cours des prochaines décennies, passant de 25% aujourd'hui à 50% dans le futur. /



Le développement des transports publics, comme le train, augmentera la demande d'électricité.  
Photo DR



### JEAN-MICHEL CINA, MINISTRE DE L'ÉNERGIE VALAISAN

## « SEUL UN APPROVISIONNEMENT MIXTE D'ÉNERGIES A DU SENS POUR L'AVENIR »

Le ministre de l'économie et de l'énergie valaisan soutient le projet de Chavalon, qui s'inscrit selon lui parfaitement dans une stratégie globale d'approvisionnement électrique pour la Suisse et le canton du Valais.



Jean-Michel Cina, ministre de l'énergie valaisan: «Nous devons compenser les émissions de CO<sub>2</sub>. Peu importe que ce soit ici ou à l'étranger.» Photo Dutoit

**LA RÉDACTION:** La commune de Vouvry a délivré le permis de construire la centrale à gaz de Chavalon. En êtes-vous satisfait?

**J.-M. CINA:** Bien sûr, je soutiens ce projet qui contribuera à assurer l'avenir énergétique de la Suisse et peut faire revivre une infrastructure qui existe, créant de surcroît des places de travail dans le Chablais.

**Quelle est votre position par rapport à la compensation des émissions de CO<sub>2</sub>?**

Nous devons bien entendu diminuer ces émissions dans toute la mesure du possible et les compenser. Peu importe que ce soit ici ou à l'étranger, le climat est un problème posé au niveau mondial. Je suis favorable à ce que les entreprises suisses puissent participer au marché international de certificats d'émission. Par ailleurs, les efforts que nous pouvons faire en matière de transport ou de chauffage passent par une augmentation de la consommation électrique. Si l'électricité produite par Chavalon permet l'installation de

centaines de pompes à chaleur, sa construction sera vraiment utile!

**Certains s'opposent au projet car il ne prévoit pas de chauffage à distance. Qu'en pensez-vous?**

Nous devons tirer un bilan global de l'engagement des entreprises électriques. Ce qu'elles ne réalisent pas à Chavalon, elles y souscrivent sur d'autres sites, comme dans le projet de la SATOM à Monthey. Toutes les infrastructures ne permettent pas les mêmes objectifs, l'essentiel étant de regarder les progrès globaux, d'un canton ou d'un pays. Tous les projets valaisans font partie d'une stratégie globale, qui prévoit l'augmentation de la productivité des forces hydrauliques, du chauffage à distance, l'installation de parcs d'éoliennes et aussi une nouvelle centrale à gaz.

« JE SOUTIENS CE PROJET QUI CRÉERA DES PLACES DE TRAVAIL DANS LE CHABLAIS. »

JEAN-MICHEL CINA, MINISTRE DE L'ÉNERGIE VALAISAN

**Et, au niveau suisse, du nucléaire?**

Oui, nous aurons besoin des deux types d'énergie, n'en déplaise à certains, qui jouent le nucléaire contre le gaz, ce qui, à mon sens, est une erreur. Et nous avons besoin également d'encourager les économies quand c'est possible, ainsi que les énergies renouvelables. C'est la stratégie que nous voulons adopter en Valais et que nous soutenons pour la Suisse. Seul un approvisionnement mixte d'énergies a du sens et permettra de répondre aux besoins futurs de notre population. /

### ENQUÊTE D'OPINION

## LES SUISSES PLÉBISCITENT L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Près de 9 Suisses sur 10 souhaitent l'indépendance énergétique du pays et nombre d'entre eux sont inquiets face au risque de pénurie d'électricité. C'est ce qui ressort de l'enquête nationale «Perspectives» commandée par Alpiq et réalisée au printemps 2009.

Quels sont les comportements, les préoccupations et les attentes des consommateurs suisses en matière d'électricité? Pour le savoir, Alpiq a commandé à l'institut Link à Lausanne une nouvelle enquête, réalisée pour la première fois, au niveau national.

Les enquêteurs ont interrogé les Suisses sur leur attitude en matière d'économie d'énergie, ce qui leur a permis de dresser six portraits-robots des consommateurs (voir ci-contre). Il en ressort que si les Romands «volontaristes» (qui regroupent les actifs, les économes et les activistes) sont en augmentation (57% contre 54% en 2008), les Alémaniques sont de bien meilleurs élèves dans ce domaine (65%). Globalement, on peut dire toutefois que deux Suisses sur trois sont des consommateurs responsables.

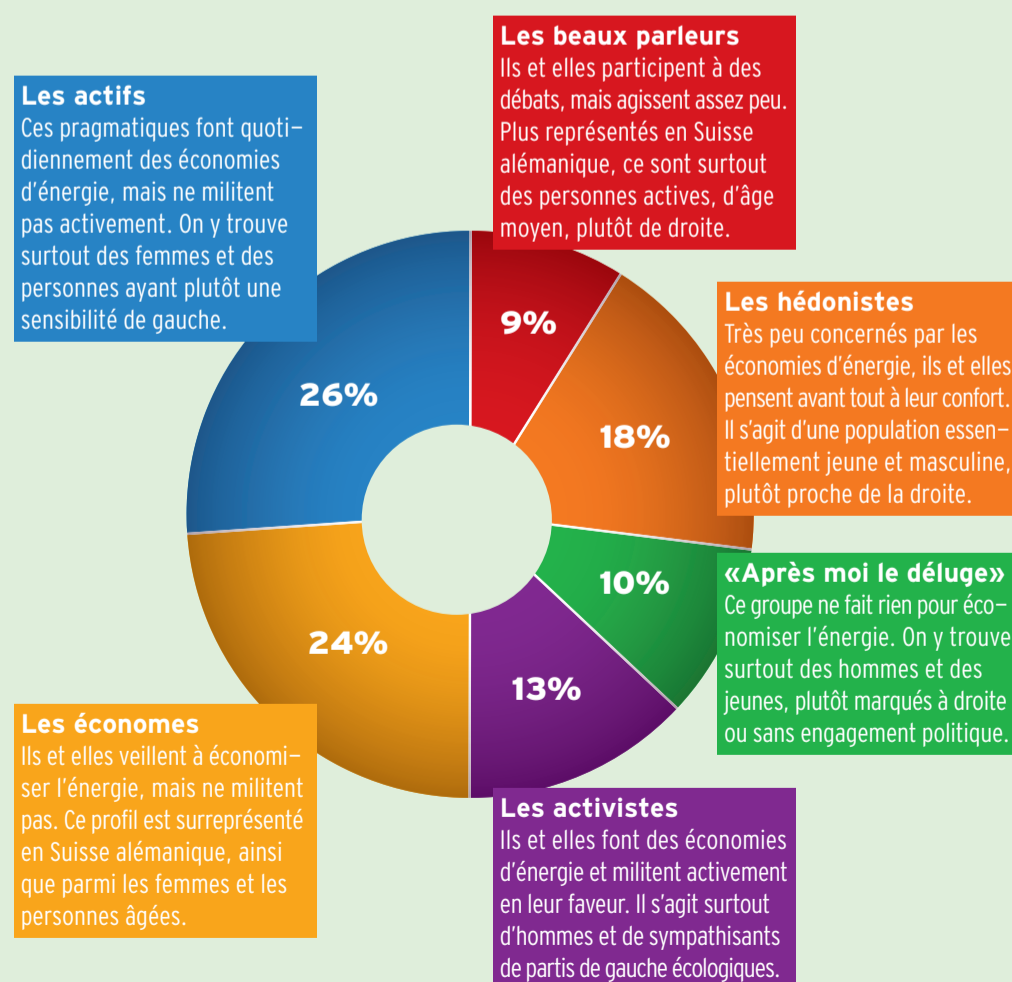
Ce sondage confirme par ailleurs une tendance observée en Suisse romande lors des enquêtes précédentes: plus les changements de comportement sont importants, moins les consommateurs sont prêts à les adopter. Si 80 à 90% d'entre eux sont prêts à faire de petits gestes pour économiser l'énergie (régler le chauffage ou ne pas laisser la lumière allumée inutilement), ils ne sont que 50% à privilégier les transports publics et 35% à avoir choisi de l'énergie verte pour leur consommation.

### LES NOUVELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES SURESTIMÉES

D'une manière générale, les sondés plébiscitent les nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique etc.). Toutefois, ils surestiment beaucoup leur apport: ils considèrent qu'elles représentent 11% de la production annuelle d'électricité, alors que leur part réelle n'est que de 2%. Idem pour le futur: ils estiment que ces nouvelles énergies constitueront 43% de l'approvisionnement du pays en 2030, alors que les objectifs fixés par la Confédération sont quatre fois moins élevés.

Enfin, lorsqu'ils sont interrogés sur la situation énergétique du pays, 40% des Suisses évoquent spontanément le risque de pénurie d'électricité. Pour y faire face, ils se prononcent – dans l'ordre – pour le développement des nouvelles énergies renouvelables, l'optimisation des installations hydrauliques, la stabilisation de la consommation et la construction de nouvelles grandes centrales. Mais ils ne sont que 1% à plaider pour des importations d'électricité. Autant dire qu'une large majorité de Suisses (86%) – et tout particulièrement de Valaisans et de Tessinois (90%) – plaide pour une indépendance énergétique du pays. /

Quels consommateurs d'électricité êtes-vous? L'analyse des résultats de l'enquête d'opinion a permis de dresser six portraits-robots des Suisses en fonction de leurs comportements face aux économies d'énergie.



Enquête réalisée par l'institut Link, du 19 mars au 30 avril 2009, auprès de 1202 hommes et femmes âgés de 18 à 74 ans.

## RÉGIS COURTINE AUX ÉVOUETTES, UN OUI RAISONNABLE

Qu'en est-il aux Evouettes? Le village de plaine est proche de l'usine de Chavalon, à 1,7 km. du site à vol d'oiseau. Régis Courtine, conseiller communal au Bouveret et habitant des Evouettes accepte d'évoquer, à titre personnel, le projet d'une centrale à gaz.



Régis Courtine, habitant des Evouettes: «Je préférerais garantir notre avenir énergétique autrement. Cependant, je n'ai rien d'autre de vraiment efficace à proposer.» Photo Dutoit

**LA RÉDACTION:** Que pensez-vous du projet de Chavalon?

**R. COURTINE:** Mon sentiment peut se résumer par un «oui, mais». Oui, parce que nous ne pouvons pas risquer une pénurie d'électricité. «Mais» car personnellement, je préférerais garantir notre avenir énergétique autrement. Cependant, comme je n'ai rien d'autre de vraiment efficace à proposer...

**Pourquoi cette réticence?**

Elle a ses origines dans l'histoire de la relation entre les Evouettes et l'ancienne centrale. Je me souviens bien, mes grands-parents mettaient leurs vaches à pâturer là-haut. Lors de la construction, c'était l'euphorie, certains parlaient même de ruée vers l'or, notamment s'agissant de ceux qui vendaient leurs chalets à très bon prix. La construction amenait du monde, faisait vivre les commerces. Après la mise en route, nous avons déchanté à cause des nuisances. Il y avait du bruit en hiver, surtout au petit matin, et le panache de vapeur nous voilait parfois le soleil. Bien sûr nous nous étions habitués, mais nous avons réalisé comme c'était mieux lorsque l'activité a cessé.

**Pourtant c'est une nouvelle usine, qui bénéficie d'une technologie moderne.**

Les habitants n'en sont pas sûrs. En plus, au début du projet, CTV a comme oublié les Evouettes. Il a fallu que je formule une opposition pour que les responsables viennent dialoguer avec nous.\*

**On peut donc vous décrire comme un réaliste peu enthousiaste?**

Oui, je ne serais pas gêné qu'on trouve une meilleure solution, à cause des nuisances pour le village et aussi par précaution écologique. On nous dit que la centrale sera là pour une période transitoire d'une vingtaine d'années.

Mais comment savoir si les entreprises vont investir dans des énergies plus propres pendant ce temps? Si les centrales à gaz permettent de faire face à la pénurie, la pression disparaît et le risque existe que les électriciens n'investissent pas dans la recherche pour des technologies propres. Je me dis donc qu'on ferait peut-être mieux d'investir tout de suite dans ce domaine.

«RENONCER AUX ÉNERGIES FOSSILES POUR PROTÉGER LE CLIMAT SIGNIFIE AUSSI CONSOMMER D'AVANTAGE D'ÉLECTRICITÉ.»

RÉGIS COURTINE,  
HABITANT DES ÉVOUETTES

**Les chiffres montrent que les énergies renouvelables ne suffiront de loin pas à répondre aux besoins malgré les progrès de la recherche.**

Je sais bien, et renoncer aux énergies fossiles pour protéger le climat signifie aussi consommer davantage d'électricité. J'en suis conscient, d'autant plus que j'ai déjà remplacé mon chauffage à mazout par une pompe à chaleur... C'est bien pour cette raison que je me résigne à un oui raisonnable, un avis qui me semble largement partagé dans mon village. /

\* Note de la rédaction – En fait, la rencontre entre CTV et la population des Evouettes avait été prévue avant cette opposition. Régis Courtine a retiré celle-ci en mars 2007, lorsqu'il a pris connaissance des conditions de fonctionnement de la nouvelle centrale.

## DES COMMERÇANTS DE VOUVRY S'EXPRIMENT LA CENTRALE APPORTERA DE L'EMPLOI ET DE LA VIE AU VILLAGE

Cela fait plus de quarante ans que l'usine de Chavalon suscite des discussions à Vouvry. Que pensent aujourd'hui les commerçants du projet de centrale au gaz naturel, pour lequel les autorités vouvryennes viennent de délivrer le permis de construire? La réponse de quelques-uns d'entre eux.

**Manuela Pignat, propriétaire du kiosque**  
«Je suis favorable à la création d'une centrale à gaz, c'est même logique qu'on utilise ce site existant pour produire quelque chose. Je vis à Vouvry depuis 1989 et j'ai trouvé tellement dommage, à la fermeture, qu'on arrête le téléphérique! Cela amènera du travail et de l'activité au village, c'est bien.»

**Iveta Stefanec, gérante du PAM**  
«Je considère ce projet comme une médaille à deux faces: au recto, les emplois créés, le monde qui va venir à Vouvry pendant les travaux et sans doute consommer sur place. Et ce serait une bonne nouvelle si cette production supplémentaire d'électricité faisait baisser les tarifs! Au verso, les rejets de pollution dans l'atmosphère, qui m'inquiètent pour la santé, de mes enfants en particulier. Car dans la région, nous avons déjà beaucoup d'usines.»

**Viviane Barraud, banquière**  
«J'ai vécu toute ma vie avec la vue sur Chavalon, j'y suis attachée et je regretterais qu'on détruise cette infrastructure. A mon sens, c'est donc très bien qu'on y produise à nouveau de l'énergie. C'est important de créer de l'emploi à Vouvry et l'usine rapportera aussi de l'argent à la commune, ce n'est pas à négliger. Pendant la phase de travaux, le chantier attirera du monde, de la vie dans le village, c'est positif. Je suis consciente que c'est important d'agir en faveur de l'environnement, mais je fais confiance aux autorités pour contrôler sévèrement la conformité des installations. Et je trouve mieux qu'on investisse ici pour produire de l'électricité plutôt qu'à l'étranger, puisque de toute façon, on en aura besoin.»

**Philippe Lattion, tenancier d'un bar à café**  
«J'habite Murat, mais j'ai été élevé à



A Vouvry, plusieurs commerçants estiment que Chavalon fait partie de la vie de la commune. Photo Dutoit

Vouvry et mon père travaillait à la centrale. A mon sens, Chavalon fait partie de la vie de la commune et c'est très bien qu'on la remette en route. Pour moi, elle a toujours été là, je ne la remarque même plus. Ce n'est pas comme si on devait construire en dégradant un paysage. La

pollution? Bien sûr, mais ce ne sera pas pire que ce qui nous entoure par ailleurs; peut-être même mieux car l'usine sera moderne. Les emplois créés feront vivre plusieurs familles au village, c'est très important, surtout maintenant avec la crise et ses conséquences.» /

### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre opinion; exprimez vos doutes ou votre enthousiasme, posez vos questions via internet à: [chavalon@eosholding.ch](mailto:chavalon@eosholding.ch), [www.chavalon.ch](http://www.chavalon.ch) ou par poste à: Chavalon-CTV SA, case postale 320, 1896 Vouvry

### IMPRESSUM

Editeur responsable: Chavalon-CTV SA, case postale 320, 1896 Vouvry  
Graphisme: Graficalia, Martigny  
Impression: Imprimerie Montfort SA, Monthey



Magazine imprimé sur papier recyclé grâce à des techniques respectueuses de l'environnement